RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 20032
Numéro SIREN : 487 868 689
Nom ou dénomination : ID LOG

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 7760

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ID LOG

Numéro RCS : 487 868 689
Numéro Gestion : 2006B20032

Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse: 162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 24/07/2020
Sous le numéro : 7760

Délivré à Lille-Métropole le 30 juillet 2020

Le Greffier,

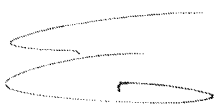

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

20205007760LC

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 111	AG	5 111		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 143 007	AS	5 176 837	966 169	1 111 723
		Autres immobilisations corporelles	AT	664 400	AU	571 665	92 735	106 631
		Immobilisations en cours	AV	109 296	AW		109 296	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 380 348	CV		1 380 348	1 380 348
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	353 251	BI		353 251	353 251
		TOTAL (II)	BJ	8 655 416	BK	5 753 615	2 901 801	2 951 953
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	205 235	BM		205 235	110 950
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 489 412	BY		1 489 412	1 995 573
		Autres créances (3)	BZ	1 586 751	CA		1 586 751	2 114 279
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	19 179	CG		19 179	9 941
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 004	CI		12 004	411 878
		TOTAL (III)	CJ	3 312 582	CK		3 312 582	4 642 622
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 967 999	1A	5 753 615	6 214 384	7 594 576

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2020**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 630 176)	DA	1 630 176	1 630 176
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7	7
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	163 017	5 875
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	951 921	56 347
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 416	1 052 716
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 753 538	2 745 121
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	**Provisions pour risques**	DP	149 015	45 332
	Provisions pour charges	DQ	259 761	84 992
	TOTAL (III)	DR	408 776	130 325
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	780	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		474 417
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 525 031	2 525 464
	Dettes fiscales et sociales	DY	940 097	1 049 914
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	98 582	2 005
	Autres dettes	EA	487 576	667 326
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 052 069	4 719 129
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 214 384	7 594 576

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 052 069	4 719 129
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	780	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
	Ventes de marchandises*	FA	7 553	FB		FC	7 553	
	biens *	FD		FE		FF		
PRODUITS D'EXPLOITATION	**Chiffres d'affaires nets ***	FJ	15 611 221	FK		FL	15 611 221	18 584 257
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	121 247	20 545
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	189
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 732 472	18 604 992
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 253 147	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(94 285)	(1 972)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 103 566	12 287 453
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	858 668	645 908
	Salaires et traitements*					FY	3 228 822	3 483 173
	Charges sociales (10)					FZ	1 028 747	1 272 382
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	200 553	161 242
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	235 395	33 988
	Autres charges (12)					GE	27	27
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 814 643	17 882 204
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(82 170)	722 787
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	44 277	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		65 403
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		374 130
	Différences positives de change					GN	22 968	56 756
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	67 245	496 289
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		94 680
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57 485	80 305
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	57 485	174 985
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 760	321 304
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(72 410)	1 044 092

COPIE CERTIFIEE CONFORME

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	216 918	1 500
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		4
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	217 088	1 504
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	148 381	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	148 381	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	68 707	1 504
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(12 120)	(7 120)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 016 806	19 102 786
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 008 390	18 050 070
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 416	1 052 716

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	44 277	65 403
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	57 485	80 305
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 922	20 545
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Provision PIDR	148 381	
Dégrèvement cfe 2019		216 918
Gain sur facture frs non payée et non réclamée +5ans		170

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

idlog

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

ID LOG SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2019
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evénements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	4
3.1.5	Immobilisations financières	5
3.1.6	Stocks	6
3.1.7	Créances	7
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	7
3.1.9	Comptes de régularisation	7
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	7
3.2	PASSIF	8
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	8
3.2.2	Capital	8
3.2.3	Provisions pour risques et charges	8
3.2.4	Dettes financières	9
3.2.5	Autres dettes	10
3.2.6	Comptes de régularisation	10
4	Informations relatives au compte de résultat	11
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	11
4.2	Résultat financier	11
4.3	Résultat exceptionnel	12
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	12
4.4.1	Transfert de charges	12
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	12
5	Autres informations	14
5.1	Engagements financiers	14
5.1.1	Autres engagements	14
5.2	Effectif moyen	14
5.3	Engagement formation au titre du CPF	14
5.4	Rémunération des dirigeants	14

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Monsieur Grégoire DUFOREST a été nommé comme représentant permanent du Président à compter du 30/06/2019 pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

1.2 Evénements post-clôture

Les revenus attendus par IDLOG, sur l'exercice 2020, vont être impactés de manière directe ou indirecte par la pandémie de Codiv-19. Dès la mi-mars 2020, les mesures de fermetures administratives ont entrainé des arrêts de services et autres conséquences d'exploitation, au niveau des sociétés logistiques ainsi que pour tous les réseaux de distribution, quel qu'en soit le mode d'exploitation (propre ou franchise).

Pour faire face à cette situation et afin d'en limiter, au maximum, les effets, la société IDLOG a eu recours aux différents dispositifs de chômage partiel et autres formes de soutien des différents états dans lesquels il est implanté.

A la date d'arrêté des comptes, les incidences, de cet évènement en-cours, sur l'activité et la situation financière de la société ne peuvent être déterminées précisément.

La société ID Valeurs, holding animatrice et financière du Groupe, a sollicité le soutien de partenaires financiers (historiques et nouveaux) qui lui ont accordé des financements additionnels, notamment dans le cadre d'un PGE, pour un montant total de 130M€, afin de permettre aux différentes sociétés du Groupe de disposer des ressources financières afin de surmonter les effets de la crise économique découlant de la pandémie de Covid-19.

Grâce à la mise en place de ces différents dispositifs, la continuité d'exploitation de la société IDLOG n'est pas menacée dans les 12 prochains mois."

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisions incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Néant

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	980	100%	975	975		10 698	182
ID KIDS LOGISTICS 3	460	100%	405	405		4 173	12
International							
Total			**1 380**	**1 380**	**-**		

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.
-

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2		0%
Total		

3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2019	Dépréciation 2019	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Produits finis			-	
Transit			-	
Matières premières et fournitures	205		205	111
Total	**205**	-	**205**	**111**

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	0
Avoirs à recevoir	16
Autres produits à recevoir	429
Total	**445**

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	0
Charges locatives	
Autres charges constatées d'avance	12
Total	**12**

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant

3.2 PASSIF

Montants exprimés en euros

	Ouverture 2019	Affectation Résultat 2018	Résultat 2019	Augmentation de Capital	Diminution de Capital	Provisions réglementées	Clôture 2019
Capital social	1 630 176						1 630 176
Primes et réserves	62 229	1 052 717					1 114 946
Report à nouveau							
Résultat	1 052 717	-1 052 717	8 417				8 417
Provisions réglementées							
Total	**2 745 122**	**0**	**8 417**				**2 753 539**

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	**203 772**	**1 630 176**

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ÏD Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Ouverture 2019	Dotations	Reprises	Autres	Clôture 2019
Prud'hommes	45	124	-20		149
Litiges juridiques					-
Fidélité					-
Stocks					-
Indemnité départ en retraite	85	260	-85		260
Change					-
Résiduels filiales					-
Retour sur ventes					-
Provision pour impôt					-
Autres					-
Total	**130**	**384**	**-105**	-	**409**

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 260 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.
L'avis de la CNCC EC 2018-17 a clarifié le traitement à retenir en normes françaises pour le calcul du taux de turnover. La recommandation est d'inclure uniquement les démissions.
Nous avons tenu compte de ce changement dans le calcul de l'engagement au 31/12/2019. L'impact de ce changement de taux dans le calcul est une dotation complémentaire de 148 K€ au 31/12/2019, comptabilisé en résultat exceptionnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0.64%	Taux de marché au 31/10/2019, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,61% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	813
Avoir à établir	12
Dettes sociales	573
Dettes fiscales	10
Total	**1408**

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatées d'avance

Néant

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	7		7
Production vendue de services	15 604		15 604
Production vendue de biens			-
Total	**15 611**	**-**	**15 611**

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	44
Reprise provision risque de change n-1	
Gains de change	23
Autres	
Sous-total_Produits financiers	67
Charges financières	
Dépréciation des immo. Fianncières	
Intérêts des comptes courants	-57
Provision pour risque de change	
Pertes de change	
Autres	
Sous-total_Charges financières	-57
Résultat financier	**10**

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Reprises sur amort. Dérogatoire	
Autres	217
Sous-total_Produits exceptionnels	217
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	
DAP exceptionnelles	-148
Sous-total_Charges exceptionnelles	-148
Résultat exceptionnel	**69**

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	16
Total	**16**

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ÏD Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	-72	0	-72
Exceptionnel	69		69

Participation	-		-
Crédit d'impôt		12	12
Total	**-4**	**12**	**9**

1 Autres informations

1.1 Engagements financiers

4.4.3 Autres engagements

4.4.3.1 Engagements reçus des partenaires

Néant

4.4.3.2 Engagements donnés

Néant

4.4.3.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

4.5 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	17
Agents de maîtrise et Techniciens	36
Employés	69
Ouvriers	
Total	**121**

4.6 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

4.7 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

ID LOG
Société par actions simplifiée
au capital de 1.630.176 euros
Siège social : 162 Bd de Fourmies
59100 ROUBAIX

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin à 15 heures 30,
A son siège social,

[...]

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'il lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 8 416 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ce premier exercice social.

Décision adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8 416 euros comme suit :

Aux autres réserves *Pour la porter de 951 921 € à 960 337 €*	8 416 €
Total affecté :	**8 416 €**

Rappel des dividendes distribués

ID LOG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

COPIE CERTIFIEE CONFORME

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
ID LOG
162 Boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ID LOG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

[redacted]

justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

[redacted] d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels [redacted] une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

2020.06.18
19:33:45
+02'00'

Philippe Aerts

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31122019	N-1 31122018
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 111	AG	5 111		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 143 007	AS	5 176 837	966 169	1 111 723
	Autres immobilisations corporelles	AT	664 400	AU	571 665	92 735	106 631
	Immobilisations en cours	AV	109 296	AW		109 296	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 380 348	CV		1 380 348	1 380 348
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	353 251	BI		353 251	353 251
	TOTAL (II)	BJ	8 655 416	BK	5 753 615	2 901 801	2 951 953
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	205 235	BM		205 235	110 950
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 489 412	BY		1 489 412	1 995 573
	Autres créances (3)	BZ	1 586 751	CA		1 586 751	2 114 279
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	19 179	CG		19 179	9 941
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 004	CI		12 004	411 878
	TOTAL (III)	CJ	3 312 582	CK		3 312 582	4 642 622
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 967 999	1A	5 753 615	6 214 384	7 594 576

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 630 176)	DA	1 630 176	1 630 176
	[illegible]	DB	7	7
	[illegible]	DC		
	Réserve légale (3)	DD	[illegible]	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	951 921	56 347
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 416	1 052 716
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 753 538	2 745 121
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	149 015	45 332
	Provisions pour charges	DQ	259 761	84 992
	TOTAL (III)	DR	408 776	130 325
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	780	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		474 417
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 525 031	2 525 464
	Dettes fiscales et sociales	DY	940 097	1 049 914
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	98 582	2 005
	Autres dettes	EA	487 576	667 326
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 052 069	4 719 129
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 214 384	7 594 576

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 052 069	4 719 129
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	780	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 553	FB		FC	7 553		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	15 603 668	FH		FI	15 603 668		18 584 257
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 611 221	FK		FL	15 611 221		18 584 257
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	121 247		20 545
	Autres produits (1) (11)					FQ	3		189
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 732 472		18 604 992
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 253 147		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(94 285)		(1 972)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 103 566		12 287 453
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	858 668		645 908
	Salaires et traitements*					FY	3 228 822		3 483 173
	Charges sociales (10)					FZ	1 028 747		1 272 382
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	200 553		161 242
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	235 395		33 988
	Autres charges (12)					GE	27		27
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 814 643		17 882 204
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(82 170)		722 787
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	44 277		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			65 403
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			374 130
	Différences positives de change					GN	22 968		56 756
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	67 245		496 289
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			94 680
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57 485		80 305
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	57 485		174 985
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 760		321 304
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(72 410)		1 044 092

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	216 918	1 500
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		4
		HD	217 088	1 504
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	148 381	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	148 381	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	68 707	1 504
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(12 120)	(7 120)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 016 806	19 102 786
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 008 390	18 050 070
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 416	1 052 716

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP		
	Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	44 277	65 403
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	57 485	80 305
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	AI	15 922	20 545
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Provision PIDR	148 381	
Dégrèvement cfe 2019		216 918
Gain sur facture frs non payée et non réclamée +5ans		170

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	5 111	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants I9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants MI	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants MB	KS	6 113 003	KT	KU 30 004
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	205 962	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	447 338	LC	LD 11 100
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ 109 296
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	6 766 304	LO	LP 150 400
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	1 380 348	8V	8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	353 251	IU	IV
		TOTAL IV	LQ	1 733 599	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	8 505 015	ØH	ØJ 150 400

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 5 111	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 6 143 007	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 205 962	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT 458 438	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA 109 296	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH 6 916 705	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØK	ØY 1 380 348	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 353 251	2G
		TOTAL IV	I3	NJ	NK 1 733 599	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL 8 655 416	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

								Diminutions : amortissements [illegible]		Montant des amortissements [illegible]	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 111	PF		PG		PH	5 111		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 001 280	QA	175 557	QB		QC	5 176 837		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	126 985	QE	13 642	QF		QG	140 628		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	419 683	QM	11 353	QN		QO	431 037		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	5 547 949	QV	200 553	QW		QK	5 748 503		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	5 553 061	ØP	200 553	ØQ		ØR	5 753 615		

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales. agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales. agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D8		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	84 992	4Y	259 761	4Z	84 992	5A	259 761	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	45 332	5W	124 015	5X	20 332	5Y	149 015	
	TOTAL II	5Z	130 325	TV	383 776	TW	105 325	TX	408 776	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	130 325	UB	383 776	UC	105 325	UD	408 776	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	235 395	UF	105 325			
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ	148 381	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	[illegible]	UT	353 251	UV		UW	353 251
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	UX	1 489 412		1 489 412		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	21 237		21 237		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	73		73		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	247 782		247 782		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	429 520		429 520		
	Groupe et associés (2)	VC	871 922		871 922		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	16 214		16 214		
	Charges constatées d'avance	VS	12 004		12 004		
	TOTAUX	VT	3 441 418	VU	3 088 167	VV	353 251
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	780		780		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 525 031		1 525 031		
Personnel et comptes rattachés		8C	452 023		452 023		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	286 411		286 411		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	185 306		185 306		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 356		16 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	98 582		98 582		
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	487 576		487 576		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	3 052 069	VZ	3 052 069		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Table des matières

1	[illegible]	2
1.2	Evénements post-clôture	
2	Principes, règles et méthodes comptables	2
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	5
3.1.5	Immobilisations financières	5
3.1.6	Stocks	6
3.1.7	Créances	7
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	7
3.1.9	Comptes de régularisation	7
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	8
3.2	PASSIF	9
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
3.2.2	Capital	9
3.2.3	Provisions pour risques et charges	9
3.2.4	Dettes financières	10
3.2.5	Autres dettes	11
3.2.6	Comptes de régularisation	11
4	Informations relatives au compte de résultat	12
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	12
4.2	Résultat financier	12
4.3	Résultat exceptionnel	13
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	13
4.4.1	Transfert de charges	13
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	13
5	Autres informations	15
5.1	Engagements financiers	15
5.1.1	Autres engagements	15
5.2	Effectif moyen	15
5.3	Engagement formation au titre du CPF	15
5.4	Rémunération des dirigeants	15

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Nomination d'un nouveau représentant permanent du Président – Décision du 28/06/2019
Monsieur Gauthier Watrelot a été nommé comme représentant permanent du Président à compter du 30/06/2019 pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

1.2 Evénements post-clôture

Les revenus attendus par IDLOG, sur l'exercice 2020, vont être impactés de manière directe ou indirecte par la pandémie de Codiv-19. Dès la mi-mars 2020, les mesures de fermetures administratives ont entrainé des arrêts de services et autres conséquences d'exploitation, au niveau des sociétés logistiques ainsi que pour tous les réseaux de distribution, quel qu'en soit le mode d'exploitation (propre ou franchise).

Pour faire face à cette situation et afin d'en limiter, au maximum, les effets, la société IDLOG a eu recours aux différents dispositifs de chômage partiel et autres formes de soutien des différents états dans lesquels il est implanté.

A la date d'arrêté des comptes, les incidences, de cet évènement en-cours, sur l'activité et la situation financière de la société ne peuvent être déterminées précisément.

La société ID Valeurs, holding animatrice et financière du Groupe, a sollicité le soutien de partenaires financiers (historiques et nouveaux) qui lui ont accordé des financements additionnels, notamment dans le cadre d'un PGE, pour un montant total de 130M€, afin de permettre aux différentes sociétés du Groupe de disposer des ressources financières afin de surmonter les effets de la crise économique découlant de la pandémie de Covid-19.

Grâce à la mise en place de ces différents dispositifs, la continuité d'exploitation de la société IDLOG n'est pas menacée dans les 12 prochains mois."

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisions incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Néant

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

Les frais accessoires sont obligatoirement comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation acquise. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporables dans le coût d'entrée sur option.

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	980	100%	975	975		10 698	182
ID KIDS LOGISTICS 3	460	100%	405	405		4 173	12
International							
Total			**1 380**	**1 380**	-		

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.
-

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2		0%
ID KIDS LOGISTICS 3		0%
Total		

3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2019	Dépréciation 2019	Valeur nette 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2018
Produits finis			-	
Transit			-	
Matières premières et fournitures	205		205	111
Total	**205**	**-**	**205**	**111**

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	0
Avoirs à recevoir	16
Autres produits à recevoir	429
Total	**445**

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	0
Charges locatives	
Autres charges constatées d'avance	12
Total	**12**

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Ouverture 2019	Affectation Résultat 2018	Résultat 2019	Augmentation de Capital	Diminution de Capital	Provisions réglementées	Clôture 2019
Capital social	1 630 176						1 630 176
Primes et réserves	62 229	1 052 717					1 114 946
Report à nouveau							
Résultat	1 052 717	-1 052 717	8 417				8 417
Provisions réglementées							
Total	**2 745 122**	**0**	**8 417**				**2 753 539**

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	**203 772**	**1 630 176**

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ÏD Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Ouverture 2019	Dotations	Reprises	Autres	Clôture 2019
Prud'hommes	45	124	-20		149
Litiges juridiques					-
Fidélité					-
Stocks					-
Indemnité départ en retraite	85	260	-85		260
Change					-
Résiduels filiales					-
Retour sur ventes					-
Provision pour impôt					-
Autres					-
Total	**130**	**384**	**-105**	**-**	**409**

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 260 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.
L'avis de la CNCC EC 2018-17 a clarifié le traitement à retenir en normes françaises pour le calcul du taux de turnover. La recommandation est d'inclure uniquement les démissions.
Nous avons tenu compte de ce changement dans le calcul de l'engagement au 31/12/2019. L'impact de ce changement de taux dans le calcul est une dotation complémentaire de 148 K€ au 31/12/2019, comptabilisé en résultat exceptionnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	0.64%	Taux de marché au 31/10/2019, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,61% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	813
Avoir à établir	12
Dettes sociales	573
Dettes fiscales	10
Total	**1408**

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatées d'avance

Néant

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	7		7
Production vendue de services	15 604		15 604
Production vendue de biens			-
Total	**15 611**	-	**15 611**

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	44
Reprise provision risque de change n-1	
Gains de change	23
Autres	
Sous-total_Produits financiers	67
Charges financières	
Dépréciation des immo. Fianncières	
Intérêts des comptes courants	-57
Provision pour risque de change	
Pertes de change	
Autres	
Sous-total_Charges financières	-57
Résultat financier	**10**

4.3 Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	
Reprises sur amort. Dérogatoire	
Autres	217
Sous-total_Produits exceptionnels	217
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	
DAP exceptionnelles	-148
Sous-total_Charges exceptionnelles	-148
Résultat exceptionnel	**69**

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	16
Total	**16**

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ÏD Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	-72	0	-72
Exceptionnel	69		69
Participation	-		-
Crédit d'impôt		12	12
Total	**-4**	**12**	**9**

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant

5.1.1.2 Engagements donnés

Néant

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	17
Agents de maîtrise et Techniciens	36
Employés	69
Ouvriers	
Total	**122**

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.